



Berne, le 14 janvier 2015

Aux gouvernements cantonaux

**Contre-projet du Conseil fédéral à l'initiative populaire
«Pour la sécurité alimentaire»: ouverture de la procédure de consultation**

Madame la Présidente,
Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

Le 14 janvier 2015, le Conseil fédéral a chargé le DEFR d'ouvrir une procédure de consultation auprès des cantons, des partis politiques, des associations faîtières des communes, des villes et des régions de montagne, des associations faîtières de l'économie qui œuvrent au niveau national et des autres milieux concernés. Nous vous adressons en annexe pour avis le contre-projet du Conseil fédéral à l'initiative populaire «Pour la sécurité alimentaire» et le rapport explicatif correspondant. Le projet contient une proposition de modification de la Constitution fédérale.

Le contre-projet direct reprend la revendication de base de la sécurité alimentaire et reconnaît la contribution de la production suisse en l'intégrant dans un concept global exhaustif et cohérent. Celui-ci met l'accent sur une production indigène durable et sur l'importance pour la sécurité alimentaire des bases de production (en particulier des terres agricoles), de la compétitivité de la chaîne de valeur ajoutée, des importations de denrées alimentaires et d'une consommation qui préserve les ressources naturelles.

Le délai de consultation court **jusqu'au 14 avril 2015**.

Le dossier de consultation peut être téléchargé à l'adresse Internet suivante: <http://www.admin.ch/ch/f/gg/pc/pendent.html>. A cette adresse, vous trouverez également un lien vers un document servant à recueillir les avis. Ce document standard contient une liste de questions sur les principaux points du contre-projet direct. Nous vous prions d'utiliser ce document préparé et de nous communiquer vos avis par voie électronique sous forme de document Word dans le délai de consultation imparti, à l'adresse électronique suivante: schriftgutverwaltung@blw.admin.ch



Les personnes mentionnées ci-après sont à votre disposition pour toute question ou demande d'informations au sujet de la consultation:

- Conrad Widmer (conrad.widmer@blw.admin.ch)
 - Simon Lanz (simon.lanz@blw.admin.ch)
- Tél. 058 462 26 07
Tél. 058 462 26 02

Veillez agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Johann N. Schneider-Ammann
Conseiller fédéral

Pièces jointes:

- Projet d'arrêté fédéral et rapport explicatif
- Liste des destinataires